

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 19 mars 2019

Convocation du 27/02/2019

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 12

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 20/03/2019

L'an deux mil dix-neuf, les dix-neuf mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Armelle PONCET

Présents : Florian STEPHAN, Claude LECHAT, Yvonne FREMONT, Marie-Claire VIRIEUX, Isabelle JOREAU, Dominique GIRARD, Mireille FOURMOND, Christophe GAINON, Loïc LAFOURCADE, Armelle PONCET, Roger FRESNEAU, Thierry MARCHAU.

Absents : Emmanuelle PATURAL, Nicolas DAVIAUD, Jean-Baptiste ROTTIER.

Bon pour pouvoir :

DCM 2019-16

Logement communal « 7 a rue Saumuroise »

En raison du départ de Monsieur CHARRIER Jérémy et de Madame HERIN Wendy,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- par 7 voix pour 517 €

- par 4 voix pour 530 €

FIXE le loyer du logement communal « 7 a rue Saumuroise » au prix de 517 €.

CHARGE Monsieur le Maire de signer et d'effectuer toutes les démarches nécessaires à ladite location au nom de la commune.

Pour copie certifiée conforme,
I.A BREILLE LES PINS, le 20/03/2019
Le Maire,
F. STEPHAN

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 20/03/2019
Et de la publication 20/03/2019

